



Dans ma ville plusieurs bars continuent de laisser fumer les clients..

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 30 mars 2009

Bonjour,

Dans ma ville plusieurs bars continuent de laisser fumer les clients, spécialement je ne peux porter plainte car je fréquente ces bars et je ne veux pas devenir un paria, alors que faire ?

J'habite Montmorillon dans la vienne.

Je signale aussi que les gendarmes sont passés dans un bar pour dire a la patronne d'arrêter de fumer (je m'y trouvais à ce moment) mais elle leurs a dit qu'il était hors de question qu'elle ou ses clients arrêtent de fumer ; eh bien les gendarmes sont repartis, depuis ils sont repassés 2 fois (je n'y étais pas) et rien n'y fait : pas d'amende, et tout le monde continue de fumer.

Que faire ?

Réponse :

[Déposez une plainte](#) auprès du procureur de la République en précisant la tolérance dont font preuve les gendarmes et en précisant également que vous souhaitez éviter que votre nom soit cité. Mais n'envoyez pas de courrier anonyme.